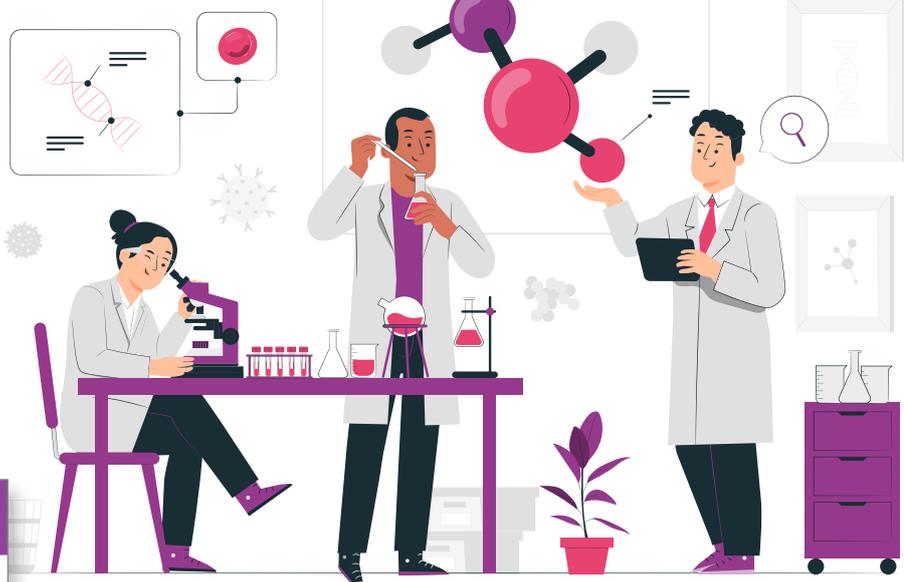


Département Biologie Médicale

Date de création : 18 février 2022



Gouvernance du département

Responsable médical : Dr Lydia MAISONNEUVE

Directrice des soins : Catherine LECOMTE

Directeur référent : Antoine LABONNE

Composition du département

Laboratoire de Biologie Médicale

Dr Marion CHALLIER M^{me} Thi-my-linh LEROY

Service de Biologie Médicale

Dr Lydia MAISONNEUVE M David LE COSTOVEC

Laboratoire de Biologie Médicale

Dr Mounia SLAOUI M^{me} Laurence PAINT

Grands faits marquants et projets réalisés en 2022 :

■ Des investissements concertés et mutualisés :

- › Catalogue de prescription des examens biologiques
- › Logiciel de commande et de gestion de la qualité
- › Chaîne robotisée biochimie et immuno-analyse
- › Automates rapides de biologie moléculaire

■ Des échanges d'examens biologiques afin d'optimiser les rendus de résultats et les investissements, en se basant sur les compétences des praticiens et le recrutement propre à chaque laboratoire :

- › Examens d'allergie et d'auto-immunité
- › Hémostase spécialisée
- › Génétique constitutionnelle limitée à la recherche des facteurs V et II
- › D'autres regroupements d'examens sont prévus

■ Des postes partagés afin d'offrir aux différents professionnels de nouvelles opportunités professionnelles

Objectifs et perspectives 2023 :

■ Projets GHT-GPNE (2023-2026) :

- › Actualisation des équipements pour répondre aux besoins des cliniciens et des patients
- › Poursuite de la mutualisation et harmonisation des pratiques
- › Poursuite de la démarche d'Accréditation et Mise en place d'une accréditation unique
- › Participer à la fluidité de la prise en charge des patients
- › Améliorer l'interface entre le laboratoire et les services cliniques
- › Réduire la part de la Biologie dans la prise en charge globale du patient
- › Ouvrir nos laboratoires vers le public extérieur

1. Les Dépôts de Produits sanguins labiles et l'activité transfusionnelle

2. Les Centres de tri des examens d'Anatomie-Cytopathologie

3. Prestations de conseil des biologistes, formation continue des personnels et attractivité :

- › Formation paramédicale
- › Formation médicale

4. Recherche clinique

5. Coopération acteur du territoire

6. Objectifs qualité & sécurité des soins

Expertises du département :

Les laboratoires du département de Biologie Médicale prennent en charge, 24h sur 24, les examens biologiques des patients hospitalisés, des consultants externes prélevés au sein des établissements du GHT ou provenant d'autres hôpitaux. Ils assurent également la délivrance des Produits Sanguins Labiles.

Les activités de biologie sont réalisées par une équipe pluridisciplinaire composée de techniciens de laboratoire, de secrétaires, d'agents de service hospitalier.

Elles sont encadrées par des biologistes médicaux spécialisés qui peuvent être praticiens hospitaliers, assistants spécialistes, praticiens attachés associés ou internes et des cadres de santé.

Les biologistes sont à la disposition des médecins libéraux qui souhaiteraient avoir des informations sur des pathologies spécifiques ou pour l'aide à l'interprétation des résultats.

Chiffres clefs 2021

85 millions

examens biologiques (B+BHN)



Montreuil

Montfermeil

Aulnay